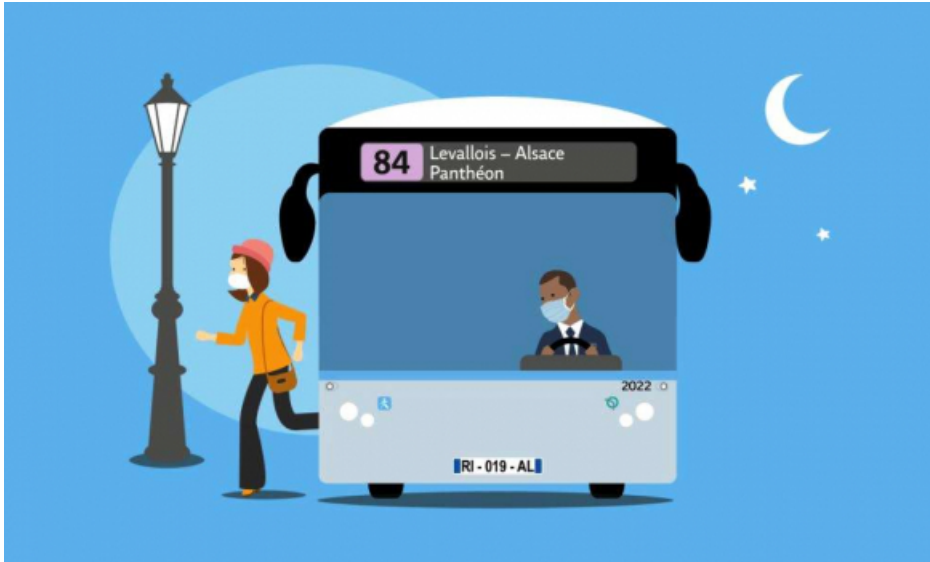


# Les informations "d'Ile de France mobilités" sur ses moyens de transports publics.



C'est le site Île-de-France Mobilités qui permet de consulter une information sur une ligne de bus et qui gère désormais les réclamations (au lieu de Transdev). Île-de-France Mobilités souhaite que toute l'information voyageurs soit regroupée sur son seul et unique site : <https://www.iledefrance-mobilites.fr/>

**L'ensemble des infos de vos lignes de bus sont disponibles sur le site [www.iledefrance-mobilites.fr](http://www.iledefrance-mobilites.fr) pour :**

- calculer un trajet.
- découvrir les titres et tarifs.
- retrouver les horaires.
- s'abonner aux infos trafic.
- suivre les actualités régionales et locales.formulaire de contact dont objets trouvés et réclamations.